

**CONFERENCE DE PRESSE**

Vendredi 29 mai 2015 à 14 h 00 - Bordeaux Métropole (Etage T1 - Salle 2)  
Esplanade Charles de Gaulle - 33000 Bordeaux

**Les acteurs du territoire aquitain se mobilisent pour une prise en compte respectueuse des territoires et des partenaires dans le SRCE**

*La loi Grenelle II a créé un nouvel outil juridique élaboré conjointement par l'État et la Région : le SRCE, Schéma régional de cohérence écologique. Les acteurs aquitains de l'aménagement du territoire s'accordent tous sur les objectifs portés par le SRCE et les principes à appliquer pour enrayer la perte de biodiversité, objectif largement mis en œuvre dans les documents d'urbanisme et notamment dans les SCoT, Schémas de cohérence territoriale. Cependant, compte tenu de l'impact du SRCE sur leurs territoires, ils auraient souhaité être associés à la démarche et entendus par le Préfet. Alain Juppé, Président de Bordeaux Métropole, Michel Labardin, Président du Sysdau, Syndicat mixte du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise, Jean-Guy Perrière, Président du Sybarval, Syndicat mixte du SCoT du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre, ainsi que de nombreux acteurs de l'aménagement du territoire aquitain demandent ainsi la suspension de l'enquête publique relative au SRCE Aquitaine pour permettre de renouer le dialogue sur des bases solides et de mettre en place une collaboration loyale.*

**Sur le fond, les acteurs aquitains mobilisés contestent la méthodologie et l'approche cartographique choisies pour le SRCE.** La méthodologie ne propose aucune hiérarchisation des enjeux de préservation de biodiversité et reflète un défaut dans l'expertise technique menée. Les choix cartographiques conduisent le SRCE à classer de vastes pans du territoire aquitain en réservoirs de biodiversité sans s'appuyer sur le travail mené localement et sur des expertises scientifiques validées. Cette méthode nie ainsi l'intelligence des territoires, et va même jusqu'à représenter de façon erronée les espaces urbanisés du territoire aquitain.

**Sur la forme, les acteurs aquitains mobilisés reprochent la mauvaise concertation mise en place pour le SRCE Aquitaine.** Les cartographies finales n'ont fait l'objet d'aucun échange préalable sur leur mode de prise en compte. Avec l'entrée en vigueur de la doctrine « éviter, réduire, compenser », les projets portés par les territoires sont ainsi privés de toute visibilité pour les investissements à venir.

**Le SRCE ne reconnaît pas le travail réalisé localement,** obligeant la révision de documents d'urbanisme (schémas de cohérence territoriaux, plans locaux d'urbanisme) venant d'être approuvés, provoquant une instabilité des documents en vigueur et des projets en cours, entraînant de nouvelles dépenses publiques inutiles et une paralysie de l'action publique.

**Les acteurs majeurs de l'aménagement du territoire aquitain\* se mobilisent ainsi pour une prise en compte respectueuse des territoires et des partenaires dans le SRCE Aquitaine et demandent à Monsieur le Préfet la suspension de l'enquête publique** pour reprendre avec les services de l'État et du Conseil régional les travaux en concertation avec les élus locaux.

\* voir la liste des acteurs mobilisés au dos

**Contacts presse :**

Bordeaux Métropole : Alain Lamaison, 05 56 99 85 29 / 06 16 33 78 12 et Benoît Javot, 05 56 99 85 59 / 06 32 55 15 80 - Sysdau : Elise Delbast, 05 56 11 06 60 / 07 86 17 62 34

## Les acteurs associés

- > Le Sysdau, Syndicat mixte du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise (33), représenté par son Président, Monsieur Michel LABARDIN, et ses 9 EPCI, représentant 98 communes,
- > Bordeaux Métropole, représenté par son Président, Monsieur Alain JUPPE, représentant 28 communes,
- > Le Sybarval, Syndicat mixte du SCoT du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre (33), représenté par son Président, Monsieur Jean-Guy PERRIERE, représentant 17 communes,
- > Le SCoT des Lacs Médocains (33), représenté par son Président, Monsieur Henri SABAROT,
- > Le SMERSCOT en Médoc (33), représenté par son Président, Monsieur Segundo CIMBRON,
- > Le SCoT de la Haute Gironde (33), représenté par son Président, Monsieur Denis BALDES,
- > Le SCoT du Libournais (33) représenté par son Président, Monsieur Marcel BERTHOME
- > Le SCoT du Born (40), représenté par sa Présidente, Madame Virginie PELTIER,
- > Le SCoT Adour Chalosse Tursan (40), représenté par son Président, Monsieur Robert CABE
- > Le SCoT de Maremne Adour Côte Sud (40), représenté par son Président Monsieur Eric KERROUCHE,
- > Le SCoT des Landes d'Armagnac (40), représenté par son Président, Philippe LATRY,
- > Le SCoT du Pays de l'Agenais (47), représenté par son Président, Monsieur Henri TANDONNET,
- > Le SCoT de Bayonne et Sud des Landes (64), représenté par son Président, Monsieur Marc BERARD,
- > La CCI, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, représentée par son président, Monsieur Pierre GOGUET,
- > La Chambre départementale d'agriculture, représentée par son président, Monsieur Bernard ARTIGUE,
- > Le CIVB, Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux, représenté par son président, Monsieur Bernard FARGES,
- > La FGVB, Fédération des Grands Vins de Bordeaux, représentée par son président, Monsieur Laurent GAPENNE,
- > L'Union maritime et portuaire de Bordeaux, représentée par son directeur, Monsieur Henri-Vincent AMOUROUX,
- > Bordeaux Port Atlantique, représenté par son Président du directoire, Monsieur Christophe MASSON,
- > Yara, représenté par son directeur, Monsieur Philippe MICHIELS,
- > Entrepôt Pétrolier de la Gironde, représenté par son Directeur, Monsieur Christophe ROUGER,
- > UIC Aquitaine, Union des Industries Chimiques, représentée par son Président, Monsieur Pascal LEFEVRE,
- > Dépôt pétrolier d'Ambès SPBA, représenté par son Directeur Général, Monsieur David CHELLE,
- > Les Docks Des Pétroles d'Ambès (DPA), représenté par son Président Directeur Général, Monsieur Patrick MOATTI,

